

Constitution d'un groupe socialiste d'entreprise national numérique

Le bureau de la commission nationale entreprises réuni le mardi 10 février 2015 a décidé, en application de l'article 2.8.1 des statuts du Parti socialiste, la création du groupe socialiste d'entreprise national numérique.

Le GSE-numérique vise à porter des propositions de citoyens, de salariés, d'entrepreneurs et de consommateurs concernant l'économie numérique.

Le numérique transforme l'économie selon deux tendances antagonistes.

La production des biens et les échanges se déplacent vers le niveau local. Une part de la production se décentralise grâce à des dispositifs d'impression 3D qui ne cessent de se perfectionner. Les objets communicants offrent une foule de nouveaux services proposés par de petites entreprises innovantes. Les circuits de commercialisation et de financement sont déjà bouleversés par des relations directes via les réseaux sociaux. Des progrès sur les modes de gestion par l'information, de stockage et de transmission de l'énergie annoncent une réduction de la consommation et une plus grande part à des énergies renouvelables gérées localement. Comme cela a été préfiguré avec les biens numériques, cette mutation s'accompagne d'une baisse importante du coût marginal de production qui facilite le remplacement des entreprises installées.

Dans le même temps, les géants de l'internet « dévorent » progressivement toutes les filières économiques avec le schéma suivant :

- multiplication d'initiatives basées sur les technologies numériques portées par de petites entreprises innovantes, aux différentes étapes d'une filière traditionnelle ;
- émergence d'entreprises championnes intégrant ces initiatives dispersées pour offrir un service retenu par « la multitude » des consommateurs ;
- conflit entre ces nouveaux acteurs et les entreprises en place ;
- arrivée des géants de l'Internet qui apportent du capital, des effets d'échelle et de réseau aux nouveaux acteurs leur donnant un avantage déterminant ;
- remontée de la chaîne de valeur évinçant les entreprises plus en amont.

Le numérique peut donc conduire à une économie décentralisée, réduisant l'intensité des conflits de possession et de domination que l'économie capitaliste n'a cessé de produire. Comme il peut renforcer au final le modèle traditionnel de centralisation et d'intégration toujours croissantes des moyens de production, facteur d'inégalités et de dérives en particulier financières.

Le GSE-numérique milite pour une économie décentralisée, dans le cadre des objectifs socialistes pour une économie sociale et écologique de marché¹. Pour cela il soutient le développement de l'économie sociale et solidaire, l'ouverture des « codes » (logiciels libres, standards et formats ouverts, données réutilisables, pas de brevets abusifs), essentiels pour préserver la concurrence, et une stratégie d'alliances à l'international.

1 déclaration de principes du PS art. 6 : Les socialistes portent une critique historique du capitalisme créateur d'inégalités, facteur de crises, et de dégradations des équilibres écologiques, qui demeure d'actualité à l'âge d'une mondialisation dominée par le capitalisme financier. Les socialistes sont partisans d'une économie sociale et écologique de marché